

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2023
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2023
- Page 4** Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 6** Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 30 juin 2023
- Page 12** États financiers consolidés IAS/IFRS au 30 juin 2023
- Page 17** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 18** Note de présentation des règles et principes comptables au 30 juin 2023
- Page 27** Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 30 juin 2023



ÉTATS AU 30 JUIN 2023



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change

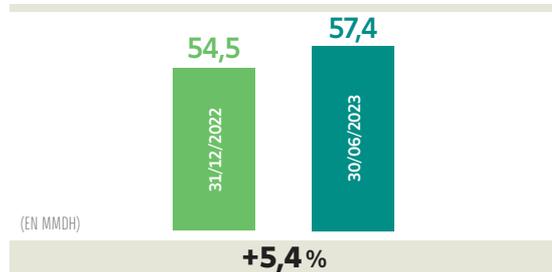


Le Groupe BMCI affiche, à fin Juin 2023, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,69 milliard de dirhams**, soit une hausse de **11,5%** par rapport au 30 Juin 2022. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **1,11 milliard de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **65%**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **221 millions de dirhams**, soit une baisse de **30,7%** par rapport au 30 Juin 2022. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **368 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **218 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	1,69 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	585 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	218 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	65 %
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	57,4 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ	13,85 %
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ	132 %

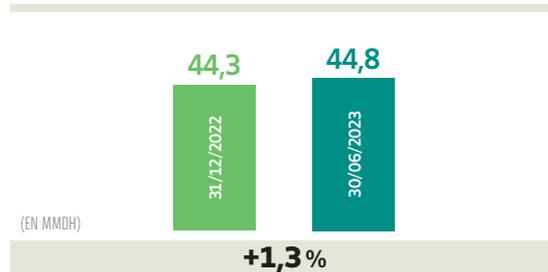
### CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 57,4 milliards de dirhams à fin juin 2023 contre 54,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2022, soit une hausse de 5,4%



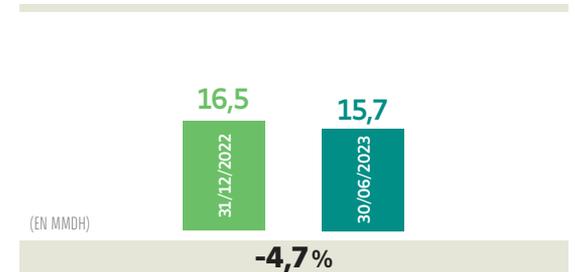
### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 1,3% pour atteindre 44,8 milliards de dirhams à fin juin 2023 contre 44,3 milliards de dirhams au 31 décembre 2022. Les ressources non rémunérées représentent 72,7% à fin juin 2023.



### ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 15,7 milliards de dirhams à fin juin 2023, soit une baisse de 4,7% par rapport au 31 décembre 2022.



### PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1,69 milliard de dirhams à fin juin 2023 en hausse de 11,5% par rapport à fin juin 2022, essentiellement du fait de la hausse du résultat des opérations de marché, de la marge sur commissions et de la marge d'intérêts respectivement de +53,4%, +3,9% et +2,6%.

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 1,6 milliard de dirhams, en hausse de 5,5% par rapport à fin juin 2022.



### FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin juin 2023, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,11 milliard de dirhams.

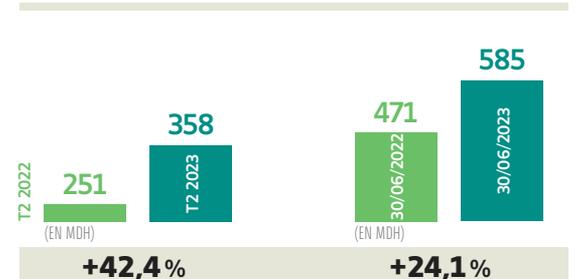
Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 65% à fin juin 2023.



### RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 585 millions de dirhams à fin juin 2023, soit une hausse de 24,1% par rapport à fin juin 2022.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 5,6% par rapport à fin juin 2022.



### COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une baisse de 30,7% à fin juin 2023 par rapport à fin juin 2022.

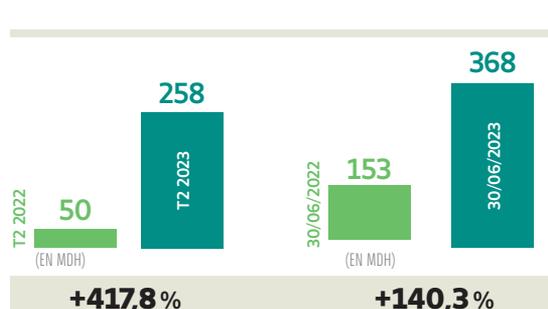
Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,9%.



### RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 368 millions de dirhams à fin juin 2023, soit une hausse de 140,3% par rapport à fin juin 2022.

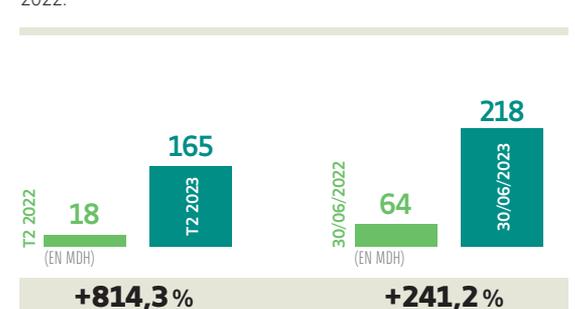
Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 14,3% par rapport fin juin 2022.



### RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 218 millions de dirhams à fin juin 2023, soit une hausse de 241,2% par rapport à fin juin 2022.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 214,3 millions de dirhams, soit une hausse de 3,7% par rapport à fin juin 2022.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de Juillet 2023 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**



## FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2023

### GOUVERNANCE

#### Nomination de Hicham SEFFA en tant que Président du Directoire de la BMCI

Le Conseil de Surveillance de la BMCI réuni en date du 03/02/2023, sous la présidence de Jouad HAMRI, a nommé Hicham SEFFA au poste de Président du Directoire de la BMCI en remplacement de Philippe DUMEL, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas.

Le Conseil a salué la qualité du travail accompli par Philippe DUMEL durant son mandat. C'est sous son impulsion qu'un ambitieux plan stratégique à horizon 2024 a été lancé visant à achever le remplacement du système d'information, accélérer la digitalisation et impulser un nouveau cycle de développement. Le Conseil a également noté avec satisfaction le développement des activités de la BMCI lors de la dernière année consolidant ainsi sa position dans le paysage financier marocain. Hicham SEFFA, précédemment Directeur Général de la BMCI, a démarré ses fonctions de Président du Directoire de la BMCI à compter du 01 mars 2023.

#### Nomination de Samir MEZINE au poste de Directeur Général de la BMCI

Le Conseil de Surveillance de la BMCI réuni en date du 24 mai 2023, sous la présidence de Jaouad HAMRI, a nommé Samir MEZINE au poste de Directeur Général de la BMCI à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers en 2001, Samir MEZINE a réalisé l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas. Il a ainsi occupé plusieurs postes à responsabilités dans les métiers du Trade Finance chez BNP Paribas CIB, de l'Inspection Générale, du Corporate Banking, de la Finance Durable et enfin de Directeur de Territoires. Fort de son expérience de plus de 22 ans, Samir MEZINE contribuera à servir les ambitions de croissance et de développement de la BMCI au service des clients et de l'économie marocaine.

Samir MEZINE a 48 ans et est père de 4 enfants.

### STRATÉGIE

#### BMCI finalise la cession de sa filiale de gestion d'actifs BMCI Asset Management à CIH BANK

Dans un contexte de transformation et une volonté de proposer les meilleures offres à leurs clients et prospects sur le marché, la BMCI et CIH BANK établissent, le 17 février 2023, un accord de partenariat stratégique portant sur l'activité de gestion d'OPCVM.

A travers cet accord, la BMCI cède sa filiale de gestion d'actifs BMCI Asset Management à CIH BANK. L'accord comprend également un partenariat de long terme entre BMCI et CIH BANK portant sur la distribution des OPCVM actuellement gérés par BMCI Asset Management. La conclusion de cet accord est née de l'ambition commune des deux partenaires de positionner la nouvelle structure comme un acteur clé de la gestion d'actifs dans un marché marocain à fort potentiel de croissance.

A noter qu'au 30 décembre 2022, BMCI Asset Management gère 40 OPCVM, affichant un total d'actifs sous gestion d'un montant de 7,966 milliards de MAD. La cession est consentie pour un prix de 70 millions de MAD et a été finalisée en août 2023.

#### Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de 750.000.000 MAD

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a procédé à l'émission de 7.500 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons. L'émission a été visée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 03 février 2023 sous la référence n° VI/EM/005/2023. Le montant global de l'opération s'élève à 750.000.000 dirhams réparti en 3 tranches :

- Une tranche « A » à maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 5 ans, non cotées en bourse
- Une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotées en bourse
- Une tranche « C » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotées en bourse

Les investisseurs institutionnels ont exprimé un intérêt certain pour cette émission clôturée avec succès le 17 février 2023, ils témoignent ainsi de leur confiance dans la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie. A ce titre, 20 investisseurs OPCVM ont participé à cette émission avec une préférence pour la tranche C révisable annuellement, conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

### INNOVATION

#### La BMCI lance sa nouvelle solution de Cash Management « BMCI CONNECT ENTREPRISE BY CENTRIC »

Dans un souci permanent de proposer des outils de plus en plus innovants et à forte valeur ajoutée pour ses clients, la BMCI lance sa nouvelle solution d'E-banking « BMCI CONNECT ENTREPRISE BY CENTRIC ».

Pour un cash management efficace, les entreprises ont besoin d'outils qui leur procurent une vue d'ensemble, facilitent la planification et permettent une gestion optimale de leurs liquidités à travers plusieurs comptes.

Véritable tableau de bord pour les entreprises, « BMCI CONNECT ENTREPRISE BY CENTRIC » offre aux entreprises une gestion hautement sécurisée de leurs comptes et de

leurs opérations à distance en temps réel.

La solution existe également en version mobile et permet aux utilisateurs d'accéder à leurs positions de liquidité mais également au contrôle à distance sur l'ensemble de leurs opérations.

En effet, cette nouvelle plateforme permet d'accéder à une panoplie d'applications permettant d'optimiser la gestion des comptes, grâce à différentes fonctionnalités personnalisables, accompagnées d'un module d'assistance. Les principales applications proposées par « BMCI CONNECT ENTREPRISE BY CENTRIC » permettent d'avoir une visibilité complète sur le suivi des comptes BMCI mais également chez les banques confrères, le suivi des demandes de crédits documentaires, ainsi que les cours des devises.

### ENGAGEMENT

#### L'Éducation par le tennis : le nouveau projet de la Fondation BMCI en partenariat avec TIBU AFRICA

Fidèle à son engagement envers les populations défavorisées à travers notamment le soutien de projets à caractère social, culturel et sportif, La Fondation BMCI s'unit à l'ONG Tibu Africa pour le lancement d'un programme d'éducation par le tennis. Ce partenariat triennal signé le 5 juin 2023 à Dar Bouazza, permettra à une centaine d'enfants défavorisés des communes avoisinantes d'avoir accès à une éducation de qualité et à une formation sportive et éducative. En plus d'une formation au tennis dispensée par des coaches qualifiés, ces derniers bénéficieront également d'un soutien scolaire pour leur permettre de renforcer leurs compétences personnelles via notamment un apprentissage des langues étrangères et une sensibilisation à l'hygiène personnelle et à la santé sexuelle et reproductive.

Le lancement de ce programme, en collaboration avec l'INDH, s'est matérialisé par l'inauguration d'un court de tennis en présence de Karim Belhassan, COO et membre du Directoire, de Mohamed Amine Zariat, Président de Tibu Africa, de représentants des autorités locales et de l'INDH ainsi que de collaborateurs bénévoles de la BMCI.

#### Production cinématographique: la Fondation BMCI partenaire de la première édition du Moroccan Short Mobile Film Contest (MMFC)

La Fondation BMCI a soutenu la première édition du Moroccan Short Mobile Film Contest (MMFC) qui s'est tenue du 29 janvier au 16 mars 2023. Pendant 6 semaines, des cinéastes en herbe ou confirmés ont pu démontrer leur talent en participant à cette première édition du concours avec une liberté de création totale et ce, avec leurs smartphones. Le MMFC se positionne aujourd'hui comme le premier concours de création cinématographique sur smartphone, visant à encourager les jeunes scénaristes marocains à réaliser tout type de films, abstraction faite des contraintes lourdes de production classique. Au total, plus de 280 court-métrages ont été reçus et évalués par les membres du Jury.

La cérémonie de remise de prix s'est tenue au cinéma Lutetia, véritable bijou du patrimoine architectural de Casablanca des années 50. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance et de la Fondation BMCI, les membres du Directoire ainsi que plusieurs personnalités du monde du cinéma, tel que Nouredine Lakhmari, et de l'art étaient présents pour célébrer cette première édition.

#### La Fondation BMCI offre 2500 photos historiques de Casablanca aux Archives du Maroc

La Fondation BMCI a signé une convention de partenariat avec « Les Archives du Maroc » et le Docteur Robert Chastel pour la création d'un fonds archivistique et documentaire, dédié à la collection d'archives du Docteur Robert Chastel, retraçant le patrimoine de la ville de Casablanca. Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'événement « Les archives privées en partage » organisé par les Archives du Maroc à l'occasion de la semaine internationale des archives.

Afin de préserver la mémoire de la ville de Casablanca, la Fondation BMCI a décidé d'acquérir la collection personnelle du docteur Robert Chastel, qui regroupe plus de 2500 clichés inédits de la ville pour en faire don aux Archives du Maroc. Des photos d'une valeur inestimable qui racontent l'histoire de Casablanca entre 1880 à 1952, chacune d'entre elles représente une fenêtre sur le passé et une invitation à explorer nos racines. Une version digitale de cette collection sera disponible et accessible au grand public.

Une convention tripartite a été signée le 06 juin 2023 lors d'une cérémonie organisée pour l'occasion à Rabat entre le Dr. Robert Chastel, Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance et de la Fondation BMCI et Jamaa Baida, Directeur des Archives du Maroc.

#### La Fondation BMCI et Aquassistance Maroc joignent leurs forces pour soutenir le monde rural

En partenariat avec l'Association Aquassistance Maroc, la Fondation BMCI soutient des projets d'alimentation en eau et d'équipement en installations sanitaires dans les régions rurales enclavées.

L'objectif consiste à alimenter les villages les plus reculés du Maroc. Un défi de taille que l'Association Aquassistance Maroc a décidé de relever en s'associant à la Fondation BMCI. Grâce à ce partenariat, l'association pourra contribuer à faciliter le quotidien difficile des habitants de villages enclavés dans les régions de Marrakech et Chefchaouen, à travers deux projets d'envergure.

Le premier permettra aux habitants du village de Douar Bour, dans la région de Marrakech, de bénéficier d'un accès plus facile à l'eau à travers l'installation d'un puits avec système de pompage solaire, une station de relevage et une conduite pour acheminer l'eau du puits.

Le second projet bénéficiera aux petits écoliers et instituteurs de Tellaa Khaled, école publique située dans la région de Chefchaouen. Deux blocs sanitaires y seront installés pour leur permettre de mener une vie scolaire plus hygiénique et sécurisée.

Dans un contexte marqué par la sécheresse et un stress hydrique croissant, ces deux projets, co-financés par la Fondation BMCI et la Fondation Lydec, viennent à point nommé pour soulager le quotidien difficile de populations en difficultés.

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 26 juin 2023 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets Deloitte Audit et PwC Maroc, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé. En outre, constatant l'arrivée à échéance des mandats des commissaires aux comptes Deloitte Audit et PwC Maroc et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de nouveaux commissaires aux comptes les Cabinets « BDO » et « FIDAROC GRANT THORNTON », pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2025.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié les nominations ainsi que les cooptations suivantes :

- La nomination de M. Abdelmajid Fassi-Fihri, en tant que nouveau représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations », en remplacement de M. Didier Mahout ;
- La cooptation de M. Gilbert Coulombel en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance et ce, pour la durée restante du mandat de M. Alain Fonteneau, démissionnaire, dont le mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- La cooptation de Mme Soumaya Tazi, en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, et ce pour un mandat arrivant à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- La cooptation de M. Philippe Dumel, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Jean-Paul Sabet, pour un mandat arrivant à expiration à la date de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a pris acte des démissions respectives de M. Mohamed Hassan Bensalah ainsi que d'Atlantasanad Assurance, représentée par M. Mustapha Bakkoury, de leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance de la BMCI.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre - Président du CNRGE	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc, représentée par Mme. Meryem Chami depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Abdelmajid Fassi-Fihri, depuis le 18 novembre 2022	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



### TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE



## NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2023.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

## DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

#### Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

#### Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

## CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

#### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

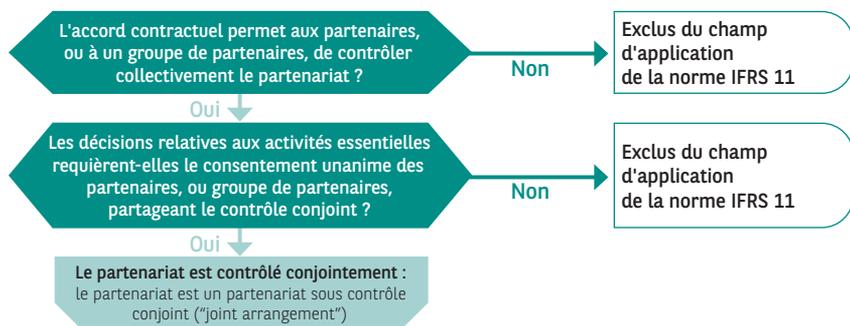
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2023 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	76,2%	76,2%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73,9%	73,9%

## 1- INSTRUMENTS FINANCIERS

### Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

#### Coût amorti (« AC »)

➤ Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)

➤ Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

➤ Comptabilisation :

- Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

#### Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

➤ « FVOCID » pour les instruments de dette

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

➤ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

#### Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

#### Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

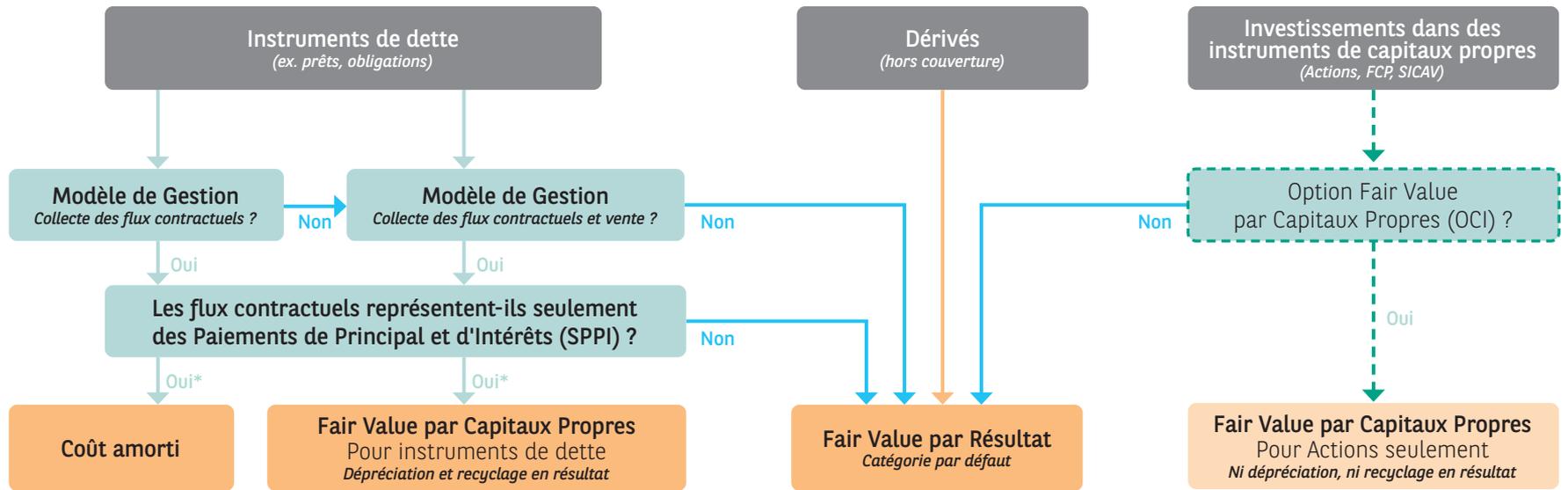
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



\* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

## Classement et évaluation des passifs financiers

### Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
  - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
  - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

### Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

#### Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
  - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
  - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

### Actifs financiers dépréciés ou en défaut

#### Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

#### Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

#### Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

#### Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

#### Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

#### Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

#### Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

## Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

## Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

## Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

## Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir le flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

## 2- CONTRATS DE LOCATION

### Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

### Existence d'un actif identifié\*

\* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



### LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

### Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1<sup>er</sup> Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

## Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

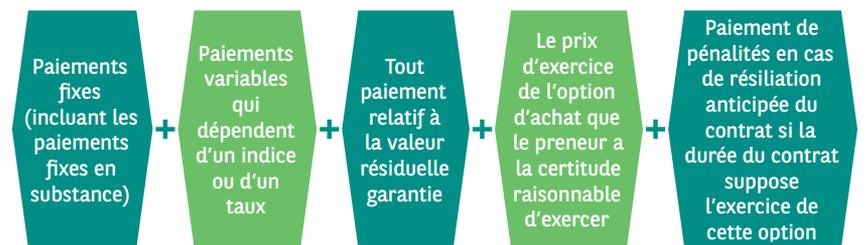
## Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



## Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
  - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

### Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



### 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

### 4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

### 5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

### 6- AVANTAGES AU PERSONNEL

#### Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

#### Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

#### Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

#### Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influent sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

#### Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

### 7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

#### Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

#### Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

### 8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

**ÉTAPE-1** | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

**ÉTAPE-2** | L'identification des obligations de performance

**ÉTAPE-3** | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

**ÉTAPE-4** | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

**ÉTAPE-5** | La comptabilisation des revenus

### 9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

## 10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

### 11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 juin 2023, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

### 12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

### 13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

### 14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'Administration fiscale, en mai 2023, un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le revenu et la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus au titre des exercices 2019 à 2022. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant le mois de mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

### 15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

### GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

### Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

### Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

### 1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

#### Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

**Contrôles de 1<sup>er</sup> niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

**Contrôles de 2<sup>ème</sup> niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

**Contrôles de 3<sup>ème</sup> niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

#### Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

### 2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

#### Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1<sup>er</sup> niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3<sup>ème</sup> niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :



- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

### La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

### Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

### Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

### Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

### Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

### 3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi

que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

### 4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

### APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

### ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

#### Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

#### Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

#### Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
  - une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
  - une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
  - un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.
- Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
  - un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
  - l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



## BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 362 157	776 704
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 913 633	1 821 550
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 596 548	1 524 395
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	317 085	297 155
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 487 884	2 600 560
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 487 884	2 600 560
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	5 732 422	5 791 517
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 006 724	1 905 445
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	57 426 315	54 487 657
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	4 737	56 686
Actifs d'impôt différé	313 103	317 750
Comptes de régularisation et autres actifs	2 189 089	1 150 367
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	15 019	16 744
Immeubles de placement	24 952	25 819
Immobilisations corporelles	1 146 934	1 175 962
Immobilisations incorporelles	481 067	540 184
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>75 191 756</b>	<b>70 754 665</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts et produits assimilés	1 674 018	1 498 394
Intérêts et charges assimilés	500 979	355 606
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>1 173 039</b>	<b>1 142 787</b>
Commissions perçues	272 209	261 793
Commissions servies	34 387	32 810
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>237 822</b>	<b>228 983</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	289 889	193 367
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	252 724	173 323
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	37 165	20 044
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 022	-3 766
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1 022	-3 766
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	52 145	24 404
Charges des autres activités	59 256	65 744
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 694 661</b>	<b>1 520 031</b>
Charges générales d'exploitation	979 553	935 409
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	129 979	113 207
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>585 130</b>	<b>471 416</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>221 485</b>	<b>319 455</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>363 645</b>	<b>151 961</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 078	1 573
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-527
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>367 723</b>	<b>153 007</b>
Impôts sur les bénéfices	149 643	89 086
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>218 080</b>	<b>63 921</b>
Résultat hors groupe	720	-15 383
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>217 359</b>	<b>79 305</b>
Résultat par action (en dirham)	16	6
Résultat dilué par action (en dirham)		

## RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>218 080</b>	<b>184 888</b>
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-13 633	-92 043
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	5 232	34 056
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 569	-1 843
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	725	651
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-9 246</b>	<b>-59 179</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>208 834</b>	<b>125 709</b>
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	208 114	169 436
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	720	-43 727

## BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 286	2 876
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 286	2 876
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 536 902	6 998 061
Dettes envers la clientèle	44 839 565	44 269 129
Titres de créance émis	8 350 345	5 962 623
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	113 656	31 150
Passifs d'impôt différé	233 067	244 123
Comptes de régularisation et autres passifs	4 833 460	3 697 001
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	737 322	761 516
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 298 512	1 509 885
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	496 717	552 322
➤ Part du groupe	473 147	485 026
➤ Part des minoritaires	23 570	67 297
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	-10 037	-791
Résultat net de l'exercice	218 080	184 888
➤ Part du groupe	217 359	228 615
➤ Part des minoritaires	720	-43 727
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>75 191 756</b>	<b>70 754 665</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 246 642</b>	<b>7 278 300</b>
➤ Part du groupe	7 222 351	7 254 731
➤ Part des intérêts minoritaires	24 291	23 569

## TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2023	30/06/2022
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>367 723</b>	<b>153 007</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	129 979	113 207
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	220 289	348 377
+/- Dotations nettes aux provisions	-24 194	21 751
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4 078	1 573
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	27 891	-24 283
<b>TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS</b>	<b>358 043</b>	<b>460 625</b>
<b>DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS</b>	<b>358 043</b>	<b>460 625</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	2 846 526	4 641 768
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 619 645	-3 915 656
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 451 410	154 254
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	97 737	-35 923
- Impôts versés	-15 435	90 273
<b>DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>2 760 593</b>	<b>934 716</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>3 486 359</b>	<b>1 548 348</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 353	-1 231
+/- Flux liés aux immeubles de placement	868	868
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-41 834	-25 115
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-43 319</b>	<b>-25 478</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 027	-132 793
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	788 627	35 588
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>549 600</b>	<b>-97 205</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE</b>	<b></b>	<b></b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>3 992 640</b>	<b>1 425 665</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>-2 649 737</b>	<b>-1 851 012</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 426 441	-3 433 405
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>1 342 903</b>	<b>-425 347</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 362 157	2 076 985
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 019 254	-2 502 332
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>3 992 640</b>	<b>1 425 665</b>

## IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
Impôts courants	4 737	56 686
Impôts différés	313 103	317 750
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>317 840</b>	<b>374 435</b>
Impôts courants	113 656	31 150
Impôts différés	233 067	244 123
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>346 722</b>	<b>275 273</b>
Charge d'impôts courants	149 472	131 565
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	171	100 852
<b>CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>149 643</b>	<b>232 417</b>
<b>LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net	218 080	184 888
Charges d'impôt sur les bénéfices	149 643	232 417
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>40,7%</b>	<b>55,7%</b>
<b>ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Taux d'impôt en vigueur	37,75%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	2,2%	18,7%
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>40,7%</b>	<b>55,7%</b>


**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2021</b>	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-132 793	-	-132 793	-5 143	-137 936
Autres	-	-	-	-23 839	-	-23 839	57 206	33 367
Résultat au 31 Décembre 2022	-	-	-	228 615	-	228 615	-43 727	184 888
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-59 179	-59 179	-	-59 179
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 606	-	2 606	-	2 606
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 606	-59 179	-56 573	-	-56 573
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2022</b>	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022 CORRIGÉS</b>	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-239 027	-	-239 027	-	-239 027
Autres	-	-	-	3 184	-	3 184	-	3 184
Résultat au 30 Juin 2023	-	-	-	217 359	-	217 359	722	218 082
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-9 246	-9 246	-	-9 246
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-4 651	-	-4 651	-	-4 651
<b>GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)</b>	-	-	-	-4 651	-9 246	-13 897	-	-13 897
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2023</b>	1 327 928	5 213 953	-	690 506	-10 037	7 222 351	24 291	7 246 642

**INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES**

En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	2 487 884	2 600 560
Effets publics et valeurs assimilés	2 487 884	2 600 560
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
↳ Titres cotés	-	-
↳ Titres non cotés	-	-
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	2 487 884	2 600 560

**INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES**

En milliers de DH

	30/06/2023			31/12/2022		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 458 627	-	13 865	2 554 782	1 017	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	29 257	-	-	45 778	-	-
<b>VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	2 487 884	-	16 151	2 600 560	1 017	2 286
Total gains et pertes latents	-	-	16 151	-	1 017	2 286
Impôts différés	-	-	6 460	-	376	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	-	9 690	-	641	1 600
<b>GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	-	-	9 690	-	641	1 600

**IMMEUBLES DE PLACEMENT**

En milliers de DH

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2023
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	20 257	-	-	-	-	867	21 124
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	25 819	-	-	-	-	-867	24 952

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

En milliers de DH

	30/06/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 210 333	329 196	881 137	1 215 172	294 081	921 091
Equip. Mobilier, installation	725 285	579 397	145 888	702 031	560 784	141 247
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	671 360	551 451	119 909	654 926	541 302	113 624
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	2 606 978	1 460 044	1 146 934	2 572 129	1 396 167	1 175 962
Logiciels informatiques acquis	941 338	562 775	378 563	1 029 381	588 877	440 504
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	102 504	-	102 504	99 680	-	99 680
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 043 842	562 775	481 067	1 129 061	588 877	540 184

**ÉCARTS D'ACQUISITIONS**

En milliers de DH

	31/12/2022	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2023
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	87 720	-	-	-	87 720



## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	1 006 723	1 905 445
Comptes et prêts	376 005	1 162 590
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	629 516	738 949
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>1 005 522</b>	<b>1 901 539</b>
Créances rattachées	4 041	5 486
Provisions	2 839	1 580
Valeur nette	1 006 723	1 905 445
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>3 983 439</b>	<b>3 760 544</b>
Comptes à vue	122 808	79 885
Comptes et avances à terme	3 855 719	3 675 994
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 912	4 665

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	6 536 902	6 998 061
Comptes et emprunts	5 738 610	5 989 045
Valeurs données en pension	772 146	1 000 926
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>6 510 756</b>	<b>6 989 971</b>
Dettes rattachées	26 146	8 090
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>6 536 902</b>	<b>6 998 061</b>
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>3 965 445</b>	<b>3 788 895</b>
Comptes ordinaires créditeurs	47 480	52 385
Comptes et avances à terme	3 913 053	3 731 845
Dettes rattachées	4 912	4 665

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 30/06/2023
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	267 446	-	7 877	-	-	259 569
Provision pour engagements sociaux	115 812	2 269	1 359	-	1 569	118 291
Provision pour litige et garanties de passif	97 773	-	6 741	-	-	91 032
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	280 485	32 587	44 642	-	-	268 430
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>761 516</b>	<b>34 856</b>	<b>60 619</b>	<b>1 569</b>	<b>1 569</b>	<b>737 322</b>

## MARGE D'INTÉRÊT

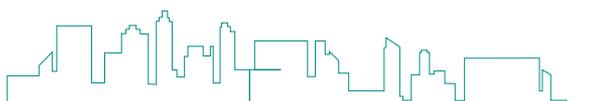
	30/06/2023			30/06/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	1 518 345	252 034	1 266 311	1 358 483	234 072	1 124 411
Comptes et prêts / emprunts	1 280 647	133 630	1 147 018	1 133 355	98 807	1 034 548
Opérations de pensions	2 122	3 425	-1 303	5 108	2 497	2 611
Opérations de location-financement	235 576	114 979	120 596	220 020	132 768	87 252
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES</b>	24 330	88 937	-64 607	27 717	18 781	8 936
Comptes et prêts / emprunts	24 330	81 623	-57 293	27 717	17 142	10 575
Opérations de pensions	-	7 314	-7 314	-	1 639	-1 639
<b>EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE</b>	-	160 008	-160 008	-	102 754	-102 754
<b>TITRES DE DETTES</b>	131 343	-	131 343	112 193	-	112 193
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>1 674 018</b>	<b>500 979</b>	<b>1 173 039</b>	<b>1 498 394</b>	<b>355 606</b>	<b>1 142 787</b>

## COMMISSIONS NETTES

	30/06/2023			30/06/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS</b>	49 693	21 777	27 915	55 381	22 636	32 745
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	40 864	21 633	19 230	44 444	22 494	21 950
☑ Sur titres	8 748	144	8 604	9 130	142	8 988
☑ De change	81	-	81	1 807	-	1 807
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
<b>PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	222 517	12 610	209 907	206 412	10 174	196 238
Produits nets de gestion d'OPCVM	11 153	1 392	9 761	14 555	3	14 552
Produits nets sur moyen de paiement	91 343	-	91 343	74 276	-	74 276
Assurance	43 691	-	43 691	36 115	-	36 115
Autres	76 329	11 218	65 111	81 467	10 171	71 296
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>272 209</b>	<b>34 387</b>	<b>237 822</b>	<b>261 793</b>	<b>32 810</b>	<b>228 983</b>

## INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2023

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
<b>TOTAL BILAN</b>	66 034 609	4 868 876	3 394 095	37 170	857 005	75 191 756
Dont						
<b>ÉLÉMENTS D'ACTIF</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 893 049	-	-	20 584	-	1 913 633
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 445 956	-	-	9 481	32 447	2 487 884
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	935 119	25	71 371	-	209	1 006 724
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 496 538	4 623 287	3 297 901	3 501	5 087	57 426 315
Immobilisations corporelles	1 068 666	134	6 294	52	71 788	1 146 934
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 144 434	64	2 392 404	-	-	6 536 902
Dettes envers la clientèle	44 072 720	31 031	735 814	-	-	44 839 565
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 298 512	-	-	-	-	2 298 512
Capitaux propres	7 359 517	90 160	3 551	2 601	-209 186	7 246 642



## RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2023</b>						
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>				103		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes						
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	2 487 987			103		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	53 046 120	10 278 962	8 642 141	307 045	771 618	6 723 101
Prêts et créances sur la clientèle	1 009 562	-	-	2 839	-	-
Titres de dettes	46 303 840	10 278 962	8 642 141	303 910	771 618	6 723 101
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	5 732 718	-	-	296	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55 534 108</b>	<b>10 278 962</b>	<b>8 642 141</b>	<b>307 148</b>	<b>771 618</b>	<b>6 723 101</b>
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12 803 767	2 934 239	762 883	31 679	49 489	178 401
<b>TOTAL</b>	<b>68 337 875</b>	<b>13 213 201</b>	<b>9 405 024</b>	<b>338 827</b>	<b>821 107</b>	<b>6 901 502</b>
<b>RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2022</b>						
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>				96		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes						
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	2 600 656			96		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	52 232 113	8 940 431	8 666 410	342 772	844 751	6 466 812
Prêts et créances sur la clientèle	1 907 024	-	-	1 580	-	-
Titres de dettes	44 533 172	8 940 431	8 666 410	340 793	844 751	6 466 812
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	5 791 917	-	-	400	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>54 832 769</b>	<b>8 940 431</b>	<b>8 666 410</b>	<b>342 868</b>	<b>844 751</b>	<b>6 466 812</b>
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 266 058	3 247 435	642 935	32 224	63 458	171 764
<b>TOTAL</b>	<b>68 098 827</b>	<b>12 187 865</b>	<b>9 309 345</b>	<b>375 093</b>	<b>908 208</b>	<b>6 638 576</b>

## COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
<b>DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)</b>	123 368	-74 727
<b>BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR</b>	36 266	-102 465
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-7	62
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	35 728	-94 311
Engagements par signature	546	-8 216
<b>BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE</b>	87 101	27 738
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	73 133	18 331
Engagements par signature	13 968	9 406
<b>DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)</b>		
<b>BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS</b>	-262 975	-103 448
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-256 338	-92 950
Engagements par signature	-6 637	-10 498
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-31 466	-45 749
<b>DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS</b>	-171 074	-223 924
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-62 224	-99 968
Récupérations sur prêts et créances	11 812	4 437
comptabilisés au coût amorti	11 812	4 437
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
<b>COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>-221 485</b>	<b>-319 455</b>

## RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2023

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	1 114 605	55 631	22 338	-11	-1 148	-18 376	1 173 039
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	209 706	-153	5 963	5 841	26 711	-10 246	237 822
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	1 628 866	55 507	28 454	5 873	46 723	-70 763	1 694 661
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	951 634	21 222	4 642	6 513	13 978	-18 437	979 553
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	342 372	38 662	10 951	-667	22 058	-49 731	363 645
<b>RÉSULTAT NET</b>	243 994	13 258	5 691	-670	10 526	-54 719	218 080
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	244 011	12 684	5 691	-670	10 362	-54 719	217 359

## ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2023		31/12/2022	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	1 559 006		1 479 866	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 559 006		1 479 866	
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>	-	317 085	-	297 155
Titres cotés				
Titres non cotés		317 085		297 155
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	37 542		44 529	
<b>CRÉANCES RATTACHÉES</b>				
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 596 548</b>	<b>317 085</b>	<b>1 524 395</b>	<b>297 155</b>

## PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	2 286	2 876
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	<b>2 286</b>	<b>2 876</b>

## RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2023

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
<b>ACTIF</b>		
<b>PRÊTS, AVANCES ET TITRES</b>	62 522	4 035 861
Comptes ordinaires	62 522	107 896
Prêts		3 927 965
Titres		
Opération de location financement		
<b>ACTIF DIVERS</b>		50 971
<b>TOTAL</b>	<b>62 522</b>	<b>4 086 832</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>DÉPÔTS</b>	1 031 000	117 896
Comptes ordinaires		107 896
Autres emprunts	1 031 000	10 000
<b>DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>		
<b>PASSIF DIVERS</b>	2 243	3 968 936
<b>TOTAL</b>	<b>1 033 243</b>	<b>4 086 832</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>		
Engagements donnés		1 931 115
Engagements reçus		1 931 115

## ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2023

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>		70 642
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS</b>	15 738	70 491
<b>COMMISSIONS (PRODUITS)</b>		14 317
<b>COMMISSIONS (CHARGES)</b>		4 070
<b>PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES</b>		
<b>PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES</b>	981	15 876
<b>LOYERS REÇUS</b>	1 347	5 067

## DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	8 350 345	5 962 623
Titres de créances négociables	8 350 345	5 962 623
Emprunts obligataires		
<b>DETTES SUBORDONNÉES</b>	2 298 512	1 509 865
Emprunt subordonné		
À durée déterminée	2 298 512	1 509 865
À durée indéterminée		
<b>TITRES SUBORDONNÉS</b>		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
<b>TOTAL</b>	<b>10 648 857</b>	<b>7 472 508</b>

## DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

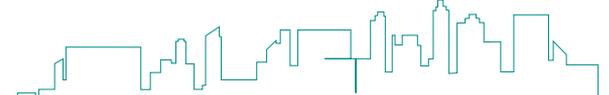
En milliers de DH

	30/06/2023		31/12/2022		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	5 730 183	-286	5 729 897	-249	5 789 196
Autres administrations publiques					
Établissements de crédit	2 535	-10	2 525	-151	2 321
Autres					
<b>TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI</b>	<b>5 732 719</b>	<b>-296</b>	<b>5 732 422</b>	<b>-400</b>	<b>5 791 517</b>

## PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	12 052	1 289 738	176 413	4 078
<b>VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE</b>		<b>12 052</b>	<b>1 289 738</b>	<b>176 413</b>	<b>4 078</b>



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH		
	31/12/2022	Augmentations / Diminutions	Autres
<b>IMMOBILIER</b>			30/06/2023
Valeur brute (bail commercial)	574 441	781	575 221
Amortissements et dépréciations (-)	194 175	22 920	217 095
<b>TOTAL IMMOBILIER</b>	<b>380 265</b>	<b>-22 139</b>	<b>358 126</b>
<b>MOBILIER</b>			
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-	10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-	45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 111	-	6 111
<b>TOTAL MOBILIER</b>	<b>4 215</b>	<b>-</b>	<b>4 215</b>
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>384 481</b>	<b>-22 139</b>	<b>362 342</b>
Impôt différé actif (IDA)	146 805		3 376
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>531 286</b>	<b>-22 139</b>	<b>512 523</b>

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH				
	31/12/2022	Intérêts courus	Paiements	Autres	30/06/2023
<b>PASSIF DE LOCATION</b>					
Dettes de location - (Bail Commercial)	392 554	5 444	-44 564	18 337	371 771
Dettes de location - (Matériel Informatique)	-	-	-	-	-
Dettes de location - (Automobiles LLD)	4 216	19	-554	-	3 681
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>396 771</b>	<b>5 463</b>	<b>-45 119</b>	<b>18 337</b>	<b>375 453</b>
Impôt différé Passif (IDP)	142 258			2 679	144 937
Capitaux propres	-7 743				-7 743
Résultat				-124	-124
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>531 286</b>	<b>5 463</b>	<b>-45 119</b>	<b>2 555</b>	<b>512 523</b>

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	217 359	228 615
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>16</b>	<b>17</b>

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	En milliers de DH		
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023</b>	<b>-342 772</b>	<b>-844 751</b>	<b>-6 466 812</b>
<b>DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>35 728</b>	<b>73 133</b>	<b>-256 289</b>
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-55 420	-38 473	-1 708
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	62 153	123 280	186
<b>TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE</b>	<b>28 994</b>	<b>-11 674</b>	<b>-254 767</b>
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	18 562	-177 974	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-7 164	94 086	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	776	63 569	-141 741
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-50	-5 832	4 715
Utilisations de dépréciations			62 224
Autres dotations/reprises sans changement de strate	16 870	14 477	-179 965
<b>AU 30 JUIN 2023</b>	<b>-307 045</b>	<b>-771 618</b>	<b>-6 723 101</b>

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>9 165 453</b>	<b>9 094 153</b>
➤ D'ordre des Établissements de crédit	2 681 480	3 174 272
➤ D'ordre de la clientèle	6 483 973	5 919 881
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>5 114 612</b>	<b>5 567 625</b>
➤ Des Établissements de crédit	3 310 405	3 838 307
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 804 207	1 684 275
➤ D'autres organismes de garantie		45 043

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS</b>	<b>6 572 553</b>	<b>7 419 340</b>
➤ Aux Établissements de crédit		97 150
➤ À la clientèle	6 572 553	7 322 190
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
➤ Des Établissements de crédit		
➤ De la clientèle		



23, Rue Lemtouni, Quartier Oasis  
Casablanca  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

**GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA**  
**SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES**  
**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.246.642, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 218.080.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note jointe à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours de l'Administration des Impôts et de l'Office des Changes dont fait objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 25 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

Abderrahim GRINE  
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR  
Associé

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





## 1 1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

## 1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

## 1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :  
Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - 20% pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

### 1. 5. 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

### 1 5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

### 1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

### 1 5 5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

### 1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 1 8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

## 1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



**BILAN ACTIF** En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	2 362 140	776 695
<b>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	4 806 400	5 588 557
À vue	370 330	1 244 681
À terme	4 436 070	4 343 876
<b>CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	46 938 952	44 540 101
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 179 097	18 122 696
Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 288 358	7 443 857
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 661 070	16 289 637
Autres crédits et financements participatifs	1 810 426	2 683 911
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	2 378 431	2 922 722
<b>TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>	4 511 525	4 279 591
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 013 325	4 043 550
Autres titres de créance	475 253	213 373
Certificats de Sukuks	21 471	21 194
Titres de propriété	1 475	1 475
<b>AUTRES ACTIFS</b>	1 270 990	1 009 078
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	6 914 100	6 761 448
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 730 019	5 790 069
Autres titres de créance	1 184 081	971 379
Certificats de Sukuks		
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>	455 114	458 238
Participation dans les entreprises liées	228 599	231 723
Autres titres de participation et emplois assimilés	226 515	226 515
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
<b>CRÉANCES SUBORDONNÉES</b>		
<b>DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS</b>		
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>	747 094	818 246
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES</b>	534 681	665 354
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	871 398	824 450
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	71 790 826	68 644 479

**HORS BILAN** En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	17 362 101	18 370 646
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	50 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 290 824	7 096 769
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 612 595	5 354 929
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 458 681	5 868 948
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		-
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	5 083 244	5 535 281
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 279 037	3 805 963
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 804 207	1 684 275
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		45 043
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

	30/06/2023	30/06/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	2 258 283	2 201 373
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	84 771	82 230
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 211 880	1 077 950
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	131 343	112 193
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	63 493	100 994
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	209 094	239 617
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	237 172	227 394
Autres produits bancaires	320 530	360 996
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	-676 657	-701 688
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-55 059	-15 158
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-137 539	-81 902
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-155 793	-104 409
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-189 400	-226 545
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-138 865	-273 674
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	1 581 625	1 499 685
Produits d'exploitation non bancaire		369
Charges d'exploitation non bancaire	-33 504	-18 325
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	-1 073 045	-986 107
Charges de personnel	-461 067	-425 045
Impôts et taxes	-19 181	-19 035
Charges externes	-472 222	-434 665
Autres charges générales d'exploitation	-31 209	-22 835
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-89 366	-84 528
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	-537 586	-504 940
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-332 823	-275 773
Pertes sur créances irrécouvrables	-150 326	-118 014
Autres dotations aux provisions	-54 437	-111 152
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	404 631	332 420
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	338 574	245 552
Recupérations sur créances amorties	11 953	4 450
Autres reprises de provisions	54 104	82 418
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	342 121	323 102
Produits non courants	2 679	1 085
Charges non courantes	-31 207	-49 752
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	313 592	274 435
Impôts sur les résultats	-99 252	-67 687
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	214 340	206 748
<b>TOTAL PRODUITS</b>	2 665 592	2 535 246
<b>TOTAL CHARGES</b>	-2 451 251	-2 328 498
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	214 340	206 748

**BILAN PASSIF** En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	-	-
<b>DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	4 191 914	6 081 499
À vue	1 507 131	898 956
À terme	2 684 783	5 182 543
<b>DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE</b>	44 143 136	43 068 012
Comptes à vue créditeurs	30 466 236	30 918 886
Comptes d'épargne	6 065 073	6 264 162
Dépôts à terme	6 134 230	4 412 974
Autres comptes créditeurs	1 477 598	1 471 990
<b>DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS</b>		
<b>TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	10 009 815	7 150 809
Titres de créance négociables émis	10 009 815	7 150 809
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
<b>AUTRES PASSIFS</b>	2 930 634	2 605 143
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	711 695	699 324
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>		
<b>DETTES SUBORDONNÉES</b>	2 298 512	1 509 885
<b>DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS</b>		
<b>ÉCARTS DE RÉÉVALUATION</b>		
<b>RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	5 184 453	5 184 453
<b>CAPITAL</b>	1 327 929	1 327 929
<b>ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSÉ (-)</b>		
<b>REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>	778 399	773 086
<b>RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>		
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	214 340	244 340
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	71 790 826	68 644 479

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

LIBELLE	30/06/2023	30/06/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	1 421 345	1 267 130
(-) Intérêts et charges assimilées	348 392	201 469
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	1 072 954	1 065 661
(+) Produits sur financements participatifs	6 648	5 242
(-) Charges sur financements participatifs		
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	6 648	5 242
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	209 094	239 617
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	189 400	226 545
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	19 694	13 072
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		0
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		0
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)</b>	0	
(+) Commissions perçues	237 253	229 201
(-) Commissions servies	31 095	31 732
<b>MARGE SUR COMMISSIONS (1)</b>	206 157	197 469
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	6 495	16 843
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-7 462	-5 282
(+) Résultat des opérations de change	212 901	148 518
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	39 722	69
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	251 655	160 148
<b>+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA</b>		
(+) Divers autres produits bancaires	70 843	105 142
(-) Diverses autres charges bancaires	46 326	47 050
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	1 581 625	1 499 685
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		-45 533
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire		369
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	33 504	18 325
(-) Charges générales d'exploitation	1 073 045	986 107
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	475 077	450 089
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-132 623	-143 786
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-333	16 799
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	342 121	323 102
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	-28 529	-48 667
(-) Impôts sur les résultats	-99 252	-67 687
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	214 340	206 748
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	214 340	206 748
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	89 366	84 528
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)		45 851
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	21 012	7 477
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions		-9 404
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		-369
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	33 504	18 325
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)		
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)		
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	358 222	353 156
(-) Bénéfices distribués	239 027	132 793
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	119 194	220 363



**CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2023 Brut 1	30/06/2023 Prov. 2	31/12/2022 Net 3	31/12/2022 Net 4	30/06/2023 Net 5	31/12/2022 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>ACTIF</b>		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	233	197
DÉBITEURS DIVERS	350 419	329 633
Sommes dues par l'État	343 331	321 337
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 204	2 272
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	4 884	6 024
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	96 592	98 914
COMPTES DE RÉGULARISATION	823 747	580 333
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	42 058	-
Comptes d'écart sur devises et titres	3 736	609
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 211	2 242
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	270 127	141 901
Autres comptes de régularisation	505 615	435 582
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
<b>TOTAL</b>	<b>1 270 990</b>	<b>1 009 078</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

	30/06/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>17 362 101</b>	<b>18 370 646</b>
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	50 000
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	50 000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 290 824	7 096 769
Crédits documentaires import	2 492 831	2 120 938
Acceptations ou engagements de payer	935 478	1 411 623
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	9 707	7 049
Autres engagements de financement donnés	2 852 807	3 557 160
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 612 595	5 354 929
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	66 499
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 612 595	5 288 429
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 458 681	5 868 948
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	4 672 340	4 405 335
Autres cautions et garanties données	1 786 341	1 463 613
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 083 244	5 490 238
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement recus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 279 037	3 805 963
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	3 279 037	3 805 963
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 804 207	1 684 275
Garanties de crédits	1 804 207	1 684 275
Autres garanties reçues	-	-

**COMMISSIONS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Commissions	Montant
<b>COMMISSIONS PERÇUES</b>	<b>237 253</b>
Sur opérations de change	81
Sur opérations sur titres	504
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	12 164
Sur moyens de paiement	91 343
Sur activités de conseil et d'assistance	11 750
Sur ventes de produits d'assurances	18 003
Commissions de fonctionnement de compte	22 470
Commissions sur prestations de service sur crédit	16 357
Sur autres prestations de service	64 581
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	<b>31 095</b>
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	19 814
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	11 281

**DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	988	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	44
CRÉDITEURS DIVERS	1 315 573	1 093 196
Sommes dues à l'État	266 528	201 873
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 147	4 043
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	240 483	1 456
Fournisseurs de biens et services	37 597	67 614
Divers autres créditeurs	766 783	818 175
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 614 072	1 511 903
Compte de concordance Dirhams/devises	-	21 404
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	159	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	145	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 197 460	926 729
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	416 308	563 714
<b>TOTAL</b>	<b>2 930 634</b>	<b>2 605 143</b>

**PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	16 902
Participations dans les entreprises liées	46 313
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
<b>TOTAL</b>	<b>63 215</b>

**ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montant</b>
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Bilan	Montant
<b>ACTIF</b>	<b>4 050 172</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 127
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	149 513
Créances sur la clientèle	3 646 460
Titres de transaction et de placement et investissement	159 539
Autres actifs	34 195
Titres de participation et emplois assimilés	54 339
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	<b>4 050 172</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 243 602
Dépôts de la clientèle	2 016 665
Titres de créance émis	-
Autres passifs	789 904
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	
Engagements donnés	6 441 361
Engagements recus	12 299

**OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS** En milliers de DH

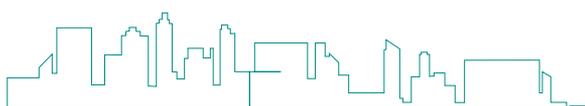
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	<b>11 351 037</b>	<b>7 707 295</b>		
Devises à recevoir	2 355 885	2 633 792		
Dirhams à livrer	1 776 947	1 878 382		
Devises à livrer	3 895 741	1 973 164		
Dirhams à recevoir	3 322 464	1 221 957		
Dont swaps financiers de devises	-	-		
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS</b>	<b>1 327</b>	<b>17 548</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	1 327	17 548		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>11 352 364</b>	<b>7 724 843</b>		

**ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT		NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT		NEANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT		NEANT


**AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	181 665
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	320 530
AUTRES CHARGES BANCAIRES	138 865

Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	52 321
Dont plus-values de cession sur BDT	-
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	47 877
Dont produits sur opérations de change	212 982
Dont Divers autres Produits bancaires	7 350
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	45 826
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	19 814
Dont autres charges sur prestations de service	11 281
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	8 155
Dont pertes sur opérations de change	0
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	40 084
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	7 462
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	6 243

**PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE** MONTANT

PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	33 504

**Commentaires**

PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-
➤ Dont produits accessoires	-
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	-

**CHARGES**

➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	33 504

**AUTRES CHARGES** MONTANT

DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	537 586
---	---------

**Commentaires**

Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	320 794
Dont pertes sur créances irrécouvrables	150 326
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	12 029
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	54 437
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-

**AUTRES PRODUITS** MONTANT

REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	404 631
---	---------

**Commentaires**

Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	338 574
Dont récupérations sur créances amorties	11 953
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	54 104
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-

**PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS** MONTANT

PRODUITS NON COURANTS	2 679
CHARGES NON COURANTES	31 207

**RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	313 099
Gains sur les titres de transaction	52 321
Plus-value de cession sur titres de placement	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	47 877
Gains sur les opérations de change	212 902
CHARGES	61 443
Pertes sur les titres de transaction	45 826
Moins-value de cession sur titres de placement	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	7 462
Pertes sur les produits dérivés	8 155
Pertes sur opérations de change	-
RÉSULTAT	251 656

**DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2023	Total au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	578 345	555 176	11 440 869	17 607 423	30 181 813	30 508 193
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	6 060 540	6 060 540	6 261 580
DÉPÔTS A TERME	765 000	478 618	2 633 098	2 201 986	6 078 702	4 394 615
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS ( Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	1586	237 087	1 335 963	187 251	1 761 887	1 882 549
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	13 510	6 695	16 947	23 042	60 194	21 075
TOTAL	1 358 441	1 277 576	15 426 877	26 080 242	44 143 136	43 068 012

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
---------	---------

CHARGES DE PERSONNEL	461 067
----------------------	---------

Commentaires	
Dont salaires et appointements	258 104
Dont primes et gratifications	58 563
Dont charges d'assurances sociales	75 608
Dont charges de retraite	7 568
Dont charges de formation	10 888
Dont autres charges de personnel	50 336

IMPÔTS ET TAXES	19 181
-----------------	--------

Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	9 938
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	346
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 896

CHARGES EXTERNES	472 222
------------------	---------

Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	95 734
Dont frais d'entretien et de réparation	201 637
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	36 871
Prime d'assurance	2 433
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	8 930
Dont transports et déplacements	18 581
Mission et réception	3 822
Dont publicité et publication	19 058
Frais postaux et télécommunications	44 367
frais de recherche et de documentation	109
frais de conseils et d'assemblée	247
Dons et cotisations	1 506
Fournitures de bureau et imprimés	3 053
Dont autres charges externes	35 874

AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	31 209
---	--------

Commentaires	
Dont pénalités et débits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	31 209

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	89 366
---	--------

**Commentaires**
**CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2023
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453			5 184 453
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	773 086	5 313		778 399
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	244 340			214 340
TOTAL	7 529 808	5 313		7 505 121

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2023 AU 30/06/2023** En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2023	Total au 31/12/2022
			Financiers	Non financiers		
TITRES CÔTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON CÔTÉS	1 626 131	9 676 517	28	1 446	11 304 123	10 876 864
Bons du trésor et valeurs assimilées		9 655 454			9 655 454	9 706 381
Obligations	0	-			0	0
Autres titres de créance	1 626 131				1 626 131	1 147 944
Certificats de sukuk		21 064			21 064	21 064
Titres de propriété			28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 626 131	9 676 517	28	1 446	11 304 123	10 876 864

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2023	Total au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE</b>	406 008	593	12 933 476	162 124	13 502 201	12 748 969
Comptes à vue débiteurs	41 424	593	3 309 385	149 992	3 501 394	3 301 913
Créances commerciales sur le Maroc	0	-	2 350 360	10	2 350 370	1 870 339
Crédits à l'exportation	-	-	264 205	-	264 205	185 799
Autres crédits de trésorerie	364 584	-	7 009 526	12 122	7 386 232	7 390 918
Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION</b>	-	-	-	5 582 639	5 582 639	5 295 089
Crédits à la consommation	-	-	-	5 578 307	5 578 307	5 291 044
Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	4 332	4 332	4 044
Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT</b>	2 214 334	-	6 934 739	101 123	9 250 196	7 397 408
Crédits à l'équipement	2 214 334	-	6 934 739	99 528	9 248 601	7 396 498
Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	1 595	1 595	910
Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	-	-	2 295 542	14 327 096	16 622 638	16 255 711
Crédits immobiliers	-	-	2 295 542	13 848 033	16 143 575	15 850 327
Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	479 063	479 063	405 384
Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	632 719	3 331	-	636 050	1 487 150
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 122 941	-	1 255 490	-	2 378 431	2 922 722
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	507	96 930	73 572	171 009	159 219
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	431 520	742 696	1 174 216	1 196 555
Créances pré-douteuses	-	-	3 218	143 581	146 799	154 749
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	226 710	355 696	582 406	521 623
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	201 591	243 419	445 010	520 183
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 743 283</b>	<b>633 819</b>	<b>23 951 028</b>	<b>20 989 251</b>	<b>49 317 381</b>	<b>47 462 822</b>

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2023	Total au 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	1 688 389	22 005	69 512	-	223 534	2 003 440	608 025
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-	-
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>	-	-	590 000	-	-	590 000	1 220 895
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	770 000
À terme	-	-	590 000	-	-	590 000	450 895
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>	-	273 333	3 563 859	-	-	3 837 192	3 882 891
<b>CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	-	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	-	55 279	-	-	-	55 279	91 540
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	3 107	5 772	-	-	8 879	10 090
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 688 389</b>	<b>353 724</b>	<b>4 229 142</b>	<b>223 534</b>	<b>6 494 790</b>	<b>5 813 441</b>	

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2023	Total au 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>	500 048	1 075	101 018	-	340 676	442 770	148 883
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	-	-	272 098	-	-	272 098	1 000 926
Au jour le jour	-	-	272 098	-	-	272 098	0
À terme	500 048	-	0	-	-	500 048	1 000 926
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>	811 000	-	375 098	-	978 183	2 164 281	4 158 248
Au jour le jour	-	-	-	-	670 679	670 679	44 637
À terme	811 000	-	375 098	-	307 504	1 493 602	4 113 611
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	6 649	-	-	6 649	6 649
<b>DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	0	0	-	-	0	0
Mourabaha	-	0	0	-	-	0	0
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>	-	797 140	3 240	-	11	800 391	759 669
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	2 211	3 219	3 219	-	249	5 678	7 123
<b>TOTAL</b>	<b>1 313 259</b>	<b>798 215</b>	<b>761 322</b>	<b>1 319 119</b>	<b>4 191 915</b>	<b>6 081 498</b>	

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES</b>						
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	1 559 007	1 559 007	1 604 300	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 559 007	1 559 007	1 604 300	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	2 936 167	2 914 039	2 918 739	3 232	22 128	22 128
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 447 467	2 425 339	2 430 000	3 232	22 128	22 128
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	466 162	466 162	466 200	-	0	0
Certificats de sukuk	21 064	21 064	21 064	-	-	-
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	-	0	0
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	6 832 371	6 831 077	6 770 172	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 672 402	5 671 108	5 612 372	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	1 159 970	1 159 970	1 157 800	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 327 546</b>	<b>11 304 123</b>	<b>11 293 211</b>	<b>3 232</b>	<b>23 422</b>	<b>23 422</b>

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



**TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Montant (1)	entreprises liées	autres apparentés
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		18 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		18 000			
Certificats de dépôt	29/09/22	02/10/23	100	2,30		276 200			
Certificats de dépôt	03/11/22	02/10/24	100	3,20		18 000			
Certificats de dépôt	09/12/22	08/11/24	100	3,10		189 000			
Certificats de dépôt	27/05/22	26/04/24	100	3,00		88 000			
Certificats de dépôt	28/02/23	01/03/24	100	3,70		395 100			
Certificats de dépôt	01/02/23	02/02/24	100	4,00		77 900			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		20 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		60 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		60 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		41 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		45 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		15 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		65 000			
Certificats de dépôt	26/09/22	27/09/23	100	2,40		20 000			
Certificats de dépôt	05/08/21	05/10/23	100	2,20		120 000			
Certificats de dépôt	03/03/23	04/03/24	100	4,00		55 000			
Certificats de dépôt	29/12/22	02/01/24	100	3,20		50 800			
Certificats de dépôt	17/01/23	18/01/24	100	4,00		68 500			
Certificats de dépôt	10/05/23	13/05/24	100	3,90		104 000			
Certificats de dépôt	06/04/23	08/04/24	100	4,00		166 500			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		20 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		50 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	26/02/24	100	3,75		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		2 000			
Certificats de dépôt	17/01/23	18/01/24	100	3,75		15 500			
Certificats de dépôt	10/02/23	12/02/24	100	3,90		142 000			
Certificats de dépôt	07/04/23	08/04/24	100	3,70		131 200			
Certificats de dépôt	17/02/23	19/02/24	100	3,75		61 400			
Certificats de dépôt	31/08/22	01/09/23	100	2,20		137 300			
Certificats de dépôt	06/07/22	07/07/23	100	2,10		346 800			
Certificats de dépôt	28/04/23	02/05/24	100	3,75		45 000			
Certificats de dépôt	15/03/23	18/03/24	100	3,90		56 500			
Certificats de dépôt	13/03/23	14/03/24	100	3,75		34 600			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		20 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	31/10/22	30/10/23	100	3,05		150 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		40 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		10 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		55 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		200 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		50 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	26/02/24	100	3,75		40 000			
Certificats de dépôt	21/10/22	23/10/23	100	2,75		10 000			
Certificats de dépôt	11/10/21	08/09/23	100	2,40		40 000			
Certificats de dépôt	17/01/23	18/01/24	100	3,90		84 400			
Certificats de dépôt	30/03/23	01/04/24	100	3,70		157 200			
Certificats de dépôt	10/05/23	13/05/24	100	4,00		70 500			
Certificats de dépôt	31/01/23	01/02/24	100	3,75		554 800			
Certificats de dépôt	30/12/21	27/11/23	100	2,90		85 200			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 112 715 KDH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Montant (1)	entreprises liées	autres apparentés
Certificats de dépôt	29/03/23	02/04/24	100	4,00		80 000			
Certificats de dépôt	05/05/22	04/04/24	100	2,90		35 000			
Certificats de dépôt	30/11/22	01/12/23	100	2,75		287 700			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		100 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		50 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		60 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		10 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		25 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		370 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	26/02/24	100	3,75		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		8 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		3 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		13 000			
Certificats de dépôt	30/12/22	02/01/24	100	3,50		70 000			
Certificats de dépôt	20/10/22	23/10/24	100	3,20		20 000			
Certificats de dépôt	31/10/22	01/11/23	100	2,65		255 900			
Certificats de dépôt	27/10/22	28/09/24	100	2,90		84 500			
Certificats de dépôt	21/04/23	20/03/25	100	4,00		18 500			
Certificats de dépôt	28/04/23	02/05/24	100	3,70		160 800			
Certificats de dépôt	23/06/23	24/06/24	100	3,70		29 500			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		70 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		5 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		40 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		70 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		20 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		25 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		50 000			
Certificats de dépôt	02/11/22	01/10/24	100	2,90		37 600			
Certificats de dépôt	05/09/22	06/09/23	100	2,20		31 300			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		9 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		5 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		35 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		120 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	27/12/23	100	3,37		70 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,40		120 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	26/02/24	100	3,75		70 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	26/02/24	100	3,75		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		22 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		15 000			
Certificats de dépôt	05/10/22	06/10/23	100	2,30		24 600			
Certificats de dépôt	09/12/22	12/12/23	100	2,75		35 900			
Certificats de dépôt	10/01/23	10/01/24	100	3,20		81 400			
Certificats de dépôt	21/04/22	20/03/24	100	2,25		15 000			
Certificats de dépôt	24/02/23	27/02/24	100	4,00		103 000			
Certificats de dépôt	11/11/22	13/11/24	100	3,20		16 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		120 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		120 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/05/24	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/23	23/11/23	100	3,35		6 000			
Certificats de dépôt	08/03/23	11/03/24	100	3,90		10 600			
Certificats de dépôt	10/03/23	11/03/24	100	3,70		26 000			
Certificats de dépôt	03/08/22	04/08/23	100	2,10		193 400			
Certificats de dépôt	15/08/22	16/08/23	100	2,20		64 900			
Certificats de dépôt	13/02/23	14/02/24	100	4,00		201 400			
Certificats de dépôt	16/03/23	18/03/24	100	4,00		55 100			
Certificats de dépôt	08/06/23	10/06/24	100	3,70		223 100			
Certificats de dépôt	25/05/23	24/08/23	100	3,20		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/23	28/08/23	100	3,40		21 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		40 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		9 000			
Certificats de dépôt	27/06/23	27/12/23	100	3,37		165 000			
<b>TOTAL</b>						<b>9 897 100</b>			

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice —				
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice	
<b>PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES</b>						<b>228 599</b>				
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	30/06/23	206 172	4 088	0	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	54 339	30/06/23	7 305	1 249	14 753	
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	12 243	30/06/23	11 675	-1 743		
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 205	31/12/22	2 198	-6		
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	30/06/23	1 046	-54	3 400	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	30/06/23	16 405	7 032		



**VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	48 127 419		
Autres valeurs et sûretés réelles	64 929 641		
<b>TOTAL</b>	<b>113 057 060</b>		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200	BDT donnés en garantie CDG	579 200
<b>TOTAL</b>	<b>579 200</b>		<b>579 200</b>

**PROVISIONS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2023
<b>PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>6 020 737</b>	<b>328 256</b>	<b>338 574</b>	<b>-236</b>	<b>6 010 656</b>
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-				-
Créances sur la clientèle	5 736 991	320 704	338 574	264	5 718 857
Titres de placement & investissement	15 960	7 462	-	-	23 422
Titres de participation et emplois assimilés	244 313	-	-	-500	244 813
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 903	90	-		12 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572				10 572
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>699 324</b>	<b>66 466</b>	<b>54 104</b>	<b>9</b>	<b>711 695</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	189 311	12 029		9	201 349
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	2 876		590		2 286
provisions pour risques généraux et charges	507 113	54 437	53 514		508 036
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 720 061</b>	<b>394 723</b>	<b>392 678</b>	<b>-227</b>	<b>6 722 351</b>

La BMCI a reçu de la part de l'Administration Fiscale, en mai 2023, un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le revenu et la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus au titre des exercices 2019 à 2022. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 175 080</b>	<b>19 111</b>	<b>86 962</b>	<b>1 107 230</b>	<b>589 701</b>	<b>39 347</b>	<b>56 500</b>	<b>572 548</b>	<b>534 681</b>
Droit au bail	102 505		4 900	97 605	2 667	-	-	2 667	94 938
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 072 575	19 111	82 062	1 009 625	587 034	39 347	56 500	569 881	439 744
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 456 827</b>	<b>22 112</b>	<b>5 442</b>	<b>2 473 497</b>	<b>1 633 623</b>	<b>49 987</b>	<b>2 402</b>	<b>1 681 208</b>	<b>792 289</b>
Immeubles d'exploitation	1 105 530	215	4 436	1 101 310	558 693	19 666	1 606	576 752	524 557
↳ Terrain d'exploitation	22 099			22 099					22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 062 583	215	4 436	1 058 362	543 965	19 316	1 606	561 675	496 687
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	14 728	350		15 077	5 772
Mobilier et matériel d'exploitation	688 579	4 164		692 743	549 167	18 696		567 863	124 880
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	178 305	1 057		179 362	158 435	2 732		161 168	18 194
↳ Matériel de bureau d'exploitation	52 368	45		52 414	50 073	534		50 608	1 806
↳ Matériel informatique	457 852	3 062		460 914	340 604	15 429		356 034	104 880
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54			54	54			54	-
↳ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	612 275	17 734	1 007	629 003	502 104	10 643	796	511 951	117 052
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442			50 442	23 659	983		24 642	25 800
↳ Terrains hors exploitation									
↳ Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	20 256	868		21 124	24 952
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 403	115		3 518	849
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>81 219</b>	<b>-</b>	<b>2 112</b>	<b>79 107</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 107</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 713 126</b>	<b>41 224</b>	<b>94 516</b>	<b>3 659 834</b>	<b>2 223 324</b>	<b>89 335</b>	<b>58 902</b>	<b>2 253 756</b>	<b>1 406 078</b>

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.


**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

	En milliers de DH	
	30/06/2023	31/12/2022
I. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 200 959	4 375 598
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 953	11 133
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	-	1 385
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-801 813	-2 128 658
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-2	-986
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-983 679	-1 795 319
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-99 252	-44 283
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>328 166</b>	<b>418 870</b>
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	782 157	-700 695
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 654 560	-3 047 163
10. (+) Titres de transaction et de placement	-384 586	-1 135 327
11. (+) Autres actifs	-261 912	137 382
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	71 152	150 909
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-1 889 584	2 714 025
17. (+) Dépôts de la clientèle	1 075 123	1 450 867
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	2 859 006	159 477
20. (+) Autres passifs	86 463	143 343
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>483 259</b>	<b>-127 181</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>811 425</b>	<b>291 689</b>
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 389
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-160 694
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-39 194	-205 612
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	63 215	100 520
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 021</b>	<b>-264 579</b>
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	750 000	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	(700 000)
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-	-132 793
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>510 973</b>	<b>-832 793</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)</b>	<b>1 585 445</b>	<b>-805 502</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>776 695</b>	<b>1 582 377</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 362 140</b>	<b>776 695</b>

**ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

	En milliers de DH	
ACTIF	30/06/2023	31/12/2022
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	72 228	73 127
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	834	43 357
À vue	834	43 357
À terme	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	487 619	411 995
Créances sur Mourabaha	487 619	411 995
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	21 471	21 194
Dont Certificats de Sukuk	21 471	21 194
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	6 857	10 263
AUTRES ACTIFS	589 009	559 935
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>589 009</b>	<b>559 935</b>

**PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

	En milliers de DH	
PASSIF	30/06/2023	31/12/2022
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	180 219	180 352
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	180 219	180 352
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	15 012	13 800
Comptes à vue créditeurs	12 845	13 190
Autres comptes créditeurs	2 168	610
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
AUTRES PASSIFS	179 130	154 295
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
REPORTS	6 487	1 397
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 135	5 090
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>589 009</b>	<b>559 935</b>

**DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

I. DATATION	
Date de clôture <sup>(1)</sup>	30 juin 2023
Date d'établissement des États de synthèse <sup>(2)</sup>	Septembre 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

**II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NÉANT
	NÉANT

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2022
Titres dont l'Établissement est dépositaire	126 747 596	119 168 363	69 446 553	62 934 365
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'Établissement est dépositaire	11 804 092	13 324 157	6 841 069	7 429 614
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2023**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>6 998</b>	<b>5 839</b>
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 648	5 242
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	278	548
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	72	49
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>28</b>	<b>37</b>
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	28	37
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 970</b>	<b>5 803</b>
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 968</b>	<b>1 968</b>
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	26	0
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>4 976</b>	<b>3 835</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>4 976</b>	<b>3 835</b>
Impôts théorique	1 841	1 432
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>3 135</b>	<b>2 402</b>



**TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2023**

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut AU 30/06/2023	Encours des créances Mourabaha AU 30/06/2023
<b>MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>							
<b>MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE</b>							
➤ Mourabaha							
➤ Mourabaha pour donneur d'ordre	109 071	25 372	6 648		123	127 672	484 991
<b>TOTAL</b>	<b>109 071</b>	<b>25 372</b>	<b>6 648</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>127 672</b>	<b>484 991</b>

**DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2023**

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 30/06/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS</b>						
➤ Mourabaha						
➤ Salam						
➤ Autre financements participatifs						
<b>NEANT</b>						

**TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2023**

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 30/06/2023	Provisions			Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 30/06/2023
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis			
<b>BIENS ACQUIS - MOURABAHA</b>											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
<b>BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE</b>											
➤ Biens mobiliers	-	78 053	78 053	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	-	1 673	1 673	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	-	76 379	76 379	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>78 053</b>	<b>78 053</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**DETTE SUBORDONNÉE DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt			Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Cours	Taux					Montant 30/06/2023	Montant 31/12/2022	Montant 30/06/2023	Montant 31/12/2022
MAD	1 000 000	100	2,82%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	3,20%	10	Subordination classique	425 200				
MAD	750 000	100	6,01%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000				
<b>TOTAL</b>	<b>2 250 000</b>					<b>2 250 000</b>				

**PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2023 AU 30/06/2023**

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	4 900	-	4 900	-	-	4 900
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	335	335	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	4 436	1 606	2 830	-	-	2 830
Agencement Aménagement et Installation	1 007	796	210	-	-	210
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	82 062	56 500	25 562	-	-	25 562
frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>92 739</b>	<b>59 237</b>	<b>33 502</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 502</b>



23, Rue Lemtouni, Quartier Oasis  
Casablanca  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

**BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA**  
**SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**  
**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.803.633, dont un bénéfice net de KMAD 214.340, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état joint à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours de l'Administration des Impôts et de l'Office des Changes dont fait objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 25 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Audit, Tax & Advisory**  
BDO s.a.  
Audit, Tax & Advisory  
AC, Rue de Hayasa, Secteur 15  
Bordj - 10100 - Rabat  
Téléphone : 212 5 37 83 37 02 (4 08)  
Téléfax : 212 5 37 83 37 11  
ICE : 00152960400091

*Abderrahim GRINE*  
Abderrahim GRINE  
Associé

**Fidarc Grant Thornton**  
FIDARC GRANT THORNTON  
Member of the Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 41 00 - Fax : 05 22 28 00 70

*Faïçal MEKOUAR*  
Faïçal MEKOUAR  
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 26 juillet 2023. Les états financiers consolidés sont présentés au titre des deux semestres 2023 et 2022. Conformément à l'annexe I du règlement Délégué (UE) 2019/980, il est précisé que le premier semestre 2021 est consultable dans l'actualisation du 29 juillet 2022, enregistrée sous le numéro D 22-0098-A03, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2022 sous le numéro D 22-0098.

BILAN AU 30 JUIN 2023	En millions d'Euros		
	30/06/2023	31/12/2022 retraité selon IFRS 17 et 9	01/01/2022 IAS 29, IFRS 17 et 9
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales	302 749	318 560	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
↳ Portefeuille de titres	244 849	166 077	191 507
↳ Prêts et opérations de pension	261 844	191 125	249 808
↳ Instruments financiers dérivés	312 894	327 932	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	23 793	25 401	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
↳ Titres de dette	42 188	35 878	38 915
↳ Instruments de capitaux propres	2 097	2 188	2 558
Actifs financiers au coût amorti			
↳ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	37 602	32 616	21 751
↳ Prêts et créances sur la clientèle	852 649	857 020	814 000
↳ Titres de dette	114 612	114 014	108 612
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(6 831)	(7 477)	3 005
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	250 766	245 475	282 288
Actifs d'impôts courants et différés	5 270	5 932	5 954
Comptes de régularisation et actifs divers	169 140	208 543	177 176
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 210	6 073	5 468
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	41 803	38 468	35 191
Immobilisations incorporelles	4 067	3 790	3 659
Écarts d'acquisition	5 479	5 294	5 121
Actifs destinés à être cédés	-	86 839	91 267
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 671 181</b>	<b>2 663 748</b>	<b>2 633 266</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales	5 805	3 054	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
↳ Portefeuille de titres	122 725	99 155	112 338
↳ Dépôts et opérations de pension	308 312	234 076	292 160
↳ Dettes représentées par un titre	73 697	65 578	64 197
↳ Instruments financiers dérivés	291 358	300 121	237 635
Instruments financiers dérivés de couverture	39 012	40 001	10 076
Passifs financiers au coût amorti			
↳ Dettes envers les Établissements de crédit	132 408	124 718	165 698
↳ Dettes envers la clientèle	977 676	1 008 056	957 684
↳ Dettes représentées par un titre	189 226	155 359	150 822
↳ Dettes subordonnées	23 734	24 160	24 720
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(17 386)	(20 201)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	3 628	2 979	3 016
Comptes de régularisation et passifs divers	151 578	185 010	146 520
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	213 153	209 772	240 118
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	18 629	18 858	20 041
Provisions pour risques et charges	9 322	10 040	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	-	77 002	74 366
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 542 877</b>	<b>2 537 738</b>	<b>2 512 189</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital et réserves	119 339	115 008	107 938
Résultat de la période, part du Groupe	7 245	9 848	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	126 584	124 856	117 426
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 283)	(3 619)	(1 021)
<b>TOTAL PART DU GROUPE</b>	<b>123 301</b>	<b>121 237</b>	<b>116 405</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>5 003</b>	<b>4 773</b>	<b>4 672</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>128 304</b>	<b>126 010</b>	<b>121 077</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 671 181</b>	<b>2 663 748</b>	<b>2 633 266</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2023	En millions d'Euros	
	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 retraité selon IFRS 17 et 9
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>6 435</b>	<b>6 825</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES</b>	<b>3 666</b>	<b>533</b>
<b>ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT</b>	<b>6 895</b>	<b>8 988</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 999	3 285
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(18)	57
Dotations nettes aux provisions	993	485
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	(2 627)	2 640
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(327)	(385)
Produits (charges) nets des activités d'investissement	(3 634)	283
Charges (produits) nets des activités de financement	94	(1 442)
Autres mouvements	9 415	4 065
<b>DIMINUTION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(39 819)</b>	<b>(28 914)</b>
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	9 556	20 782
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(41 007)	(44 045)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(6 948)	(4 682)
Impôts versés	(1 420)	(969)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>(22 823)</b>	<b>(12 568)</b>
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	9 874	887
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 193)	(1 164)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8 681</b>	<b>(277)</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(5 445)	(6 323)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	1 577	10 818
<b>DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(3 868)</b>	<b>4 495</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>(4 386)</b>	<b>401</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(22 396)</b>	<b>(7 949)</b>
dont augmentation (diminution) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	9 909	(9 409)
<b>SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>317 698</b>	<b>362 418</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	318 581	347 901
Comptes passifs de banques centrales	(3 054)	(1 244)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 927	10 156
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 538)	(9 105)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	163	156
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	2 619	14 554
<b>SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>295 302</b>	<b>354 469</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	302 769	352 441
Comptes passifs de banques centrales	(5 805)	(3 250)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 233	12 889
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(13 262)	(13 560)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	367	804
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	-	5 145
<b>DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>(22 396)</b>	<b>(7 949)</b>

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2023	En millions d'Euros	
	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 retraité selon IFRS 17 et 9
Intérêts et produits assimilés	36 135	16 915
Intérêts et charges assimilés	(27 079)	(6 571)
Commissions (produits)	7 400	7 274
Commissions (charges)	(2 474)	(2 189)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	5 898	5 573
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	119	110
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	54	(5)
Produits nets des activités d'assurance	1 184	835
Produits des autres activités	8 949	7 682
Charges des autres activités	(6 791)	(6 240)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>23 395</b>	<b>23 404</b>
Charges générales d'exploitation	(14 967)	(14 386)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 113)	(1 147)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>7 315</b>	<b>7 871</b>
Coût du risque	(1 331)	(1 409)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>5 984</b>	<b>6 462</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	327	385
Gains nets sur autres actifs immobilisés	124	(280)
Écarts d'acquisition	-	258
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>6 435</b>	<b>6 825</b>
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(1 869)	(2 050)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>4 566</b>	<b>4 775</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées	2 947	365
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>7 513</b>	<b>5 140</b>
dont intérêts minoritaires	268	207
<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>7 245</b>	<b>4 933</b>
Résultat par action	5,64	3,75
Résultat dilué par action	5,64	3,75



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change